

## **Projet ATRACTIV**

### **Vulnérabilité des espaces naturels littoraux aux pollutions marines**

*par Thibaut THIERRY, Délégation Normandie du Conservatoire du littoral*  
*Avril 2007*

Les rivages de Normandie abritent de vastes espaces, riches et diversifiés comme en témoignent les imposantes falaises du pays de Caux, havres de l'ouest Cotentin, ou encore les larges baies des Veys et du Mont St Michel.

La Manche qui borde et façonne ce territoire sauvage constitue aussi une voie de navigation parmi les plus fréquentées dans le monde ; le rail de navigation des Casquets voit passer près de 20% du trafic maritime mondial et expose tous les jours le littoral normand aux risques de pollutions marines.

**Prévenir les impacts négatifs causés par les pollutions marines sur le littoral normand et en particulier sur le patrimoine acquis par le Conservatoire du littoral, tel est l'objectif du projet ATRACTIV.**

Ce projet a été mené initialement en Basse-Normandie sur l'année 2006 par la délégation Normandie du Conservatoire du Littoral, en lien étroit avec le Conservatoire Botanique National de Brest qui assure un encadrement méthodologique. Il se prolonge en 2007-2008 sous l'appellation *Pollutions marines et Littoral* avec notamment une extension sur la Haute-Normandie.

**Ce projet vise à mieux connaître les espaces naturels présents sur le littoral normand et leur vulnérabilité face aux pollutions, par la production d'un état de référence du littoral naturel. Il doit de plus apporter des éléments de proposition d'un cadre opérationnel pour une gestion des pollutions marines au niveau local.**

Plan d'action :

- établir un état de référence basé sur l'identification du patrimoine biologique présent sur le littoral, son intérêt patrimonial et ses fonctionnalités,
- produire un état de la vulnérabilité de ces espaces naturels face à des pollutions marines de toutes ampleurs, véritable outil pour orienter la gestion en cas de crise,
- proposer un réseau de veille aux pollutions du littoral, prenant appui sur des correspondants répartis sur les terrains du Conservatoire du Littoral et plus généralement sur l'ensemble du littoral bas-normand (agents et gardes du littoral, gestionnaires, services communaux et intercommunaux,...),
- apporter un soutien aux collectivités locales dans la gestion de crise par la création d'une cellule d'appui,
- impliquer ce réseau local dans la conduite opérationnelle des chantiers de dépollution, en liaison avec les dispositifs prévus (plan POLMAR Terre par exemple).